

Session du 27 décembre 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil de Surveillance de la Cellule de Règlement et de Conservation des Titres (CRCT) a tenu le 27 décembre 2023, par visioconférence, sa quatrième session ordinaire de l'année 2023, sous la présidence de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la BEAC, son Président statutaire.

Au cours de cette séance, le Conseil de Surveillance a pris connaissance des perspectives macroéconomiques mondiales et sous-régionales à court et moyen termes et des évolutions des marchés de capitaux de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), sur la période allant du 31 octobre 2022 au 31 octobre 2023.

Au plan international, le Conseil a pris note du ralentissement projeté de l'activité économique mondiale, en raison des contre-performances du secteur manufacturier dans les économies avancées, de la faiblesse du secteur immobilier en Chine et du durcissement des conditions monétaires dans la plupart des économies avancées et émergentes accentué par une intensification des conflits armés en Europe et au Moyen-Orient (crise russo-ukrainienne et guerre entre Israël et le Hamas). En effet, selon les *Perspectives de l'économie mondiale*, mises à jour en octobre 2023 par le FMI, la croissance mondiale devrait revenir de 3,5 % en 2022 à 3,0 % en 2023 et 2,9 % en 2024. Parallèlement, les tensions inflationnistes devraient s'atténuer de 8,7 % en 2022 à 6,9 % en 2023 et à 5,8 % en 2024, en lien avec le recul des prix des produits de base, du fait de la diminution de la demande mondiale.

En Afrique subsaharienne, le PIB réel croîtrait de 3,3 % en 2023, après 4,0 % en 2022, pour ensuite augmenter de 4,0 % en 2024. En ce qui concerne la CEMAC, les services de la BEAC tablent sur : *i*) une croissance économique qui reviendrait de 2,8 % en 2022 à 2,2 % en 2023, grevée principalement par un recul plus important de l'activité pétrolière (-2,7 % en 2023, contre -0,7 % en 2022) ; *ii*) des tensions inflationnistes persistantes, à 5,6 % en 2023 comme en 2022 ; *iii*) un excédent du solde budgétaire, hors dons, en repli de 2,4 % du PIB en 2022 à 1,7 % en 2023, et une dégradation du solde de compte courant, dons officiels compris, qui reviendrait d'une situation excédentaire à 5,9 % du PIB en 2022 à une position déficitaire à -0,3 % en 2023 ; *iv*) une augmentation de la masse monétaire de 9,1 %, contre 13,5 % en 2022 ; *v*) une régression des réserves en devises de 5,7 %, à 6 462,3 milliards à fin 2023, correspondant à un taux de couverture extérieure de la monnaie de 71,1 %, contre 73,1 % en décembre 2022 et à 4,12 mois d'importations de biens et services en 2023, contre 4,95 mois en 2022.

S'agissant de l'activité du marché des valeurs du Trésor de la CEMAC, le Conseil de Surveillance a noté que : *i*) l'encours a augmenté de 23,7 % au cours de la période sous-revue, partant de 5 129 milliards de FCFA à 6 342,1 milliards de FCFA ; *ii*) la moyenne annuelle des taux de couverture a baissé de 85,13 % à 79,54 %, et *iii*) le coût moyen des émissions s'est accru de 5,76 % à 6,03 % pour les BTA et de 8,50 % à 8,97 % en ce qui concerne les OTA. Il s'est également félicité de la dynamique observée sur le marché secondaire avec des

évolutions enregistrées concernant les opérations d'achats-ventes de titres (1 441 opérations réalisées pour un montant nominal de 3 390,2 milliards de FCFA, contre 978 opérations d'une valeur nominale de 2 510,2 milliards de FCFA un an plus tôt) et de transfert de titres sans contrepartie espèces (3 921 opérations réalisées d'une valeur nominale de 5 232,9 milliards de FCFA, contre 2 947 opérations d'une valeur nominale de 5 163,5 milliards de FCFA un an auparavant).

Dans le cadre des activités menées pour dynamiser le marché des Valeurs du Trésor de la CEMAC, le Conseil de Surveillance a pris connaissance des conclusions des travaux de la 8^{ème} session ordinaire du Cadre Permanent de Concertation des Trésors Publics de la CEMAC (CPC-TP-CEMAC) tenue à Douala, du 04 au 08 décembre 2023. Les échanges ont porté sur i) les teneurs de marché et la problématique de cotation des titres sur le marché secondaire des valeurs du Trésor de la CEMAC ; ii) le dispositif de comptabilisation des titres financiers dans la CEMAC ; et iii) l'élargissement de la base des investisseurs « résidents et non-résidents » sur le marché des valeurs du Trésor. En outre, trois points ad hoc ont été discutés au cours de cette session : i) l'activité des Spécialistes en Valeur du Trésor dans la CEMAC, du statut d'intermédiaire au cantonnement à la fonction d'investisseur ; ii) la problématique de valorisation des portefeuilles-titres dans la CEMAC ; et iii) le bilan et les perspectives du marché des valeurs du Trésor de la CEMAC, 12 ans après.

Enfin, le Conseil a pris acte des perspectives à court et moyen termes concernant les actions supplémentaires relatives à l'approfondissement du marché des valeurs du Trésor, ainsi que de l'évolution de la deuxième phase de la fusion des marchés financiers de la CEMAC.

Fait à Yaoundé, le 27 décembre 2023

**Le Président du Conseil de Surveillance
de la CRCT,**



ABBAS MAHAMAT TOLLI